



## → LES FRAIS PROFESSIONNELS

Soumis ou non soumis à cotisations, identifier les bénéficiaires, les bonnes pratiques...

**1 jour - 360 € HT**

### → OBJECTIFS

- ✓ Reconnaître les frais professionnels et avantages en nature
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

### → PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie

Plan de formation

### Effectif • 6-8 participants

#### ➤ Les frais professionnels

- ✓ Les textes de référence
- ✓ Les différentes sortes de frais professionnels: les indemnités repas, les frais de déplacement, les frais de grand déplacement, le remboursement des transports, l'utilisation des véhicules personnels
- ✓ Les modes de remboursements: sur justificatif ou "évaluation en réel", sous forme d'allocation ou "évaluation forfaitaire"
- ✓ Règle d'indemnisation et condition d'exonération
- ✓ Les autres frais "avancés" par le salarié

#### ➤ La déduction forfaitaire spécifique ou abattement

- ✓ Prévenir les mauvaises pratiques et connaître les risques en cas de contrôle
- ✓ Les bonnes conditions d'application
- ✓ Les professions ouvrant droit
- ✓ Convergences et divergences entre fiscal et social
- ✓ La règle de non-cumul et ses exceptions

#### ➤ Les avantages en nature

- ✓ Définition et règles applicables
- ✓ Les différents types d'avantage: nourriture, voiture, logement, NTIC
- ✓ La notion de reprise et la position dans le bulletin de salaire

#### ➤ Le bulletin de paie et impact dans un logiciel de paie (ex. sPAIEctacle®)

- ✓ Les rubriques soumises ou non
- ✓ Les rubriques positives ou négatives
- ✓ Les rubriques indépendantes ou liées

→ Remise d'un support écrit

→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes.

### → PRATIQUE

#### Intervenants

Laurent Thierryat  
Jérôme Guyon

#### Horaires

10h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément 11753874875

### → AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats d'artistes ou de techniciens en tournée ou en tournage.
- ✓ Vous pensez ne pas maîtriser la pratique des abattements.
- ✓ Vos salariés vous présentent au remboursement des notes de frais: soumis ou non soumis?
- ✓ Ce programme d'une journée vous donnera les points importants à respecter pour ne plus douter.

39, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris  
T 01 53 34 25 25 > F 01 53 34 25 26 > www.ghs.fr

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955